



de résolution
annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 14 MARS 2023, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES À OTTERBURN PARK.

Étaient présents :

Monsieur Robert Pelletier, président et conseiller de McMasterville
Madame Natacha Garneau-Tremblay, première vice-présidente et conseillère de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur David Morin, deuxième vice-président, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Émile Malo Bonin, conseiller de Sainte-Madeleine
Monsieur Olivier Cameron-Chevrier, substitut, conseiller de Beloeil
Monsieur Martin Dubreuil, conseiller de Beloeil
Monsieur Louis Hébert, conseiller de Saint-Jean-Baptiste
Madame Natacha Thibault, conseillère, d'Otterburn Park

Était absent :

Monsieur Martin Leprohon, conseiller de Saint-Basile-le-Grand

Était également présent :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2023
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Dépôt des états financiers pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2022
7. Affectation du surplus de l'année financière 2022
8. Réparation de la génératrice mobile
9. Bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2022
10. Motion de félicitations
11. Consommation d'eau pour les mois de janvier et de février 2023
12. Divers
13. Interventions de l'assistance
14. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 20 heures 1 minute que le quorum était atteint, ouvre la séance.

23-03-005 POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Thibault
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Dubreuil

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

23-03-006 POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JANVIER 2023

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur David Morin
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Dubreuil

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2023 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 23-004 23-01-23 Avis de recalcul du taux personnalisé 2019, Direction de la cotisation des employeurs, CNESST, établissant le nouveau taux à 1,78 \$ au lieu de 1,80 \$.
- 23-005 23-01-23 Avis de recalcul du taux personnalisé 2020, Direction de la cotisation des employeurs, CNESST, établissant le nouveau taux à 1,80 \$ au lieu de 1,83 \$.
- 23-006 23-01-23 Avis de recalcul du taux personnalisé 2021, Direction de la cotisation des employeurs, CNESST, établissant le nouveau taux à 1,82 \$ au lieu de 1,84 \$.
- 23-007 23-01-23 Avis de recalcul du taux personnalisé 2022, Direction de la cotisation des employeurs, CNESST, établissant le nouveau taux à 1,54 \$ au lieu de 1,58 \$.
- 23-008 23-01-23 Avis de calcul du taux personnalisé 2023, Direction de la cotisation des employeurs, CNESST, établissant le taux personnalisé à 1,24 \$ alors que le taux de l'unité est fixé à 1,51 \$.
- 23-009 23-01-23 Lettre de la Direction de la cotisation des employeurs, CNESST, nous informant que le nouveau taux de versement périodique 2023 de la prime d'assurance relative à la santé et à la sécurité du travail s'établit maintenant à 1,27 \$.
- 23-010 23-01-23 Lettre de la Direction de la cotisation des employeurs, CNESST, nous informant que le nouveau taux de versement périodique 2023 de la prime d'assurance relative à la santé et à la sécurité du travail s'établit maintenant à 1,27 \$.
- 24-01-23 Courriel du Greffe, VILLE DE BELOIEL, nous transmettant la résolution numéro 2023-01-04 nommant monsieur Stéphane Lepage à titre de délégué substitut à la RIEVR.
- 23-011 27-01-23 Avis de non-conformité de MONSIEUR MATHIEU NORMANDEAU, chef d'équipe du secteur municipal, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS, pour ne pas avoir procédé aux cinq échantillons pour le contrôle du plomb et du cuivre en 2022 pour la municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu.



de résolution
annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

- 23-012 29-01-23 Avis de cotisation, CNESST, nous annonçant un remboursement de 641,32 \$ faisant suite aux modifications des taux pour 2019, 2020, 2021 et 2023.
- 23-013 06-02-23 Avis de non-conformité de MONSIEUR MATHIEU NORMANDEAU, chef d'équipe du secteur municipal, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS, pour ne pas avoir procédé à au moins dix échantillons pour le contrôle du plomb et du cuivre en 2022 pour la ville de Saint-Basile-le-Grand.
- 23-014 21-02-23 Lettre de la Direction générale de l'expertise légale et de la sécurité des véhicules, SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ), nous informant qu'à partir du 30 avril 2023, il sera obligatoire pour un conducteur de véhicule lourd de consigner ses heures de conduite dans un rapport d'activités à l'aide d'un dispositif de consignation électronique (DCE).

23-03-007 POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Garneau-Tremblay
APPUYÉ PAR Monsieur Olivier Cameron-Chevrier

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 23-02, du chèque numéro 20594 au chèque numéro 20619 du déboursé numéro 20230060 au déboursé numéro 202300200 pour un montant total de 595 090,26 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

23-03-008 POINT 6. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

ATTENDU QUE monsieur Robert Arbour, vérificateur, a déposé les états financiers de la Régie pour l'année 2022;

ATTENDU QUE les états financiers ne comportent aucune restriction et, de l'avis du vérificateur, reflètent fidèlement la situation financière de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu au 31 décembre 2022;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des états financiers

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur David Morin
APPUYÉ PAR Monsieur Louis Hébert

ET RÉSOLU D'accepter le dépôt des états financiers de l'année 2022 de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu, tels que soumis par monsieur Robert Arbour, vérificateur.

ADOPTÉE

23-03-009 POINT 7. AFFECTATION DES SURPLUS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022

ATTENDU QUE les états financiers pour l'année 2022 de la Régie, tels que déposés par monsieur Robert Arbour, vérificateur, indiquent un excédent des revenus sur les dépenses net de 154 069 \$;

ATTENDU QU'en vertu des articles 614 du Code municipal et 468,45 de la Loi des cités et villes, une régie peut disposer de son surplus de l'année financière, soit en le portant au budget de l'année suivante, en l'accumulant au surplus libre ou en le versant aux municipalités membres de la Régie;

EN CONSÉQUENCE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dubreuil
APPUYÉ PAR Monsieur Louis Hébert

ET RÉSOLU QUE l'excédent des revenus sur les dépenses de l'année financière 2022, de 79 065 \$, soit et est versé aux municipalités membres conformément à la répartition établie par Jacques Drouin, secrétaire-trésorier, comme annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

QUE le reste de l'excédent des revenus sur les dépenses de l'année financière 2022 soit et est versé au surplus libre.

ADOPTÉE

23-03-010

POINT 8. RÉPARATION DE LA GÉNÉRATRICE MOBILE

ATTENDU QUE la Régie a procédé à des demandes de soumission pour des travaux de reconditionnement du moteur de la génératrice mobile 200 KW auprès de 2 entreprises de la région;

ATTENDU QUE le prix le plus bas est soumis par ADF Diesel Rive-Sud inc. pour une somme de 40 725,95 \$, plus les taxes;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Émile Malo Bonin
APPUYÉ PAR Monsieur Louis Hébert

QUE le conseil accorde le contrat pour le reconditionnement du moteur de la génératrice mobile 200 KW pour une somme de 40 725,95 \$, plus les taxes.

ADOPTÉE

POINT 9. BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE 2022

Le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour l'année 2022, dont une copie en format PDF a été remise à chaque membre, est joint au présent point.

POINT 10. MOTION DE FÉLICITATIONS

23-03-011

10.1 MOTION DE FÉLICITATIONS — DAVID FAUCHER, TECHNICIEN À L'ENTRETIEN

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Garneau-Tremblay
APPUYÉ À L'UNANIMITÉ

ET RÉSOLU DE féliciter monsieur David Faucher pour ses quinze (15) années de service à la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu et de le remercier pour sa contribution au sein de l'organisme.

ADOPTÉE

23-03-012

10.2 MOTION DE FÉLICITATIONS — MARTIN FILION, TECHNICIEN À L'INSTRUMENTATION ET CONTRÔLE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Natacha Garneau-Tremblay
APPUYÉ À L'UNANIMITÉ

ET RÉSOLU DE féliciter monsieur Martin Filion pour ses dix (10) années de service à la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu et de la remercier pour sa contribution au sein de l'organisme.

ADOPTÉE



de résolution
annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 11. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS DE JANVIER ET DE FÉVRIER 2023

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité pour les mois de janvier et de février 2023 sont joints au présent point.

POINT 12. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

POINT 13. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

23-03-013

POINT 14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Olivier Cameron-Chevrier
APPUYÉ PAR Madame Natacha Thibault

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 20 heures 15 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Robert Pelletier
président



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

